



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 12 Septembre 2018
CR N° 4**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine - MEKSZ Aniko - PUDELKO Françoise -
VANNEY Nolwenn
Monsieur LUCCHESI Anthony

Excusé(es) : Monsieur GILBERT Cédric

Invité(es) : Madame TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

COUPE DE France DEPARTEMENTALE :

FEMININS:

AS ST MANDE HB / ASM JOUARRE
US FONTENAY HB / LILAS PRE HB
US VILLEJUIF HB / COULOMMIERS HBC
HBC SURESNES / HBC CACHAN
HBC NOISIEL / RSC CHAMPIGNY
BOIS COLOMBES SP HB / CA L'HAY LES ROSES HB
COURTRY / HBC CHOISY LE ROI
TEAM SPORT VICINOIS 88 / HBC ARCUEIL
CA BOISSY / AS CORBEIL

MASCULINS :

US FONTENAY HB / ASM JOUARRE
CHENNEVIERES HB / SC GRETZ TOURNAN HB
AS BALNEOLITAINE / HBC CHOISY LE ROI
CS QUINCY-VOISIN HB / US ALFORTVILLE HB
US VILLEJUIF HB / BONDOUFLE AC CE
HANDBALL BOUGIVAL / HBC CACHAN
LA CAUDACIENNE / HANDBALL BOIS-D'ARCY
CA BOISSY HB / ENTENTE ROISSY OZOIR
HBC ARCUEIL / ES MONTGERON
CS CLICHY HB / CHB BRY
PROVINS HBC / US ORMESSON
LE MEE SP HB / CS VALENTON
AS CHELLES HB / ASM DU PERREUX
VILLENEUVE LE ROI HB / HBC DOURDAN

A TOUS LES CLUBS : La 5^{ème} Division Territoriale Masculine sera mise en place courant septembre.

A TOUS LES CLUBS DE PARIS : Merci de saisir vos conclusions dès la réception de vos affectations de salle par la Mairie de Paris afin de faciliter la tâche de la CDA et le déplacement des clubs.

A TOUS LES CLUBS : la COC remercie tous les clubs pour la mise à dispositions de leurs salles, certaines salles n'ont pas été retenues du fait du trop grand nombre de propositions.

VALENTON : La COC a pris note de votre rencontre amical en +16 ans masculins le samedi 15/09/18 à 19h30 au gymnase Gérard Roussel.

VALENTON : Seul vos joueuses nées en 2004 pourront jouer dans la catégorie -18 ans au niveau départemental à condition de fournir un certificat médical établi par un médecin assermenté « médecin du sport » précisant le nom, prénom, date de naissance et le mention « autorisation de jouer dans la catégorie supérieure et une autorisation parentale.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B

Rencontre HBC Arcueil / CA Boissy HB du 22-23/09/2018 :

Merci aux 2 clubs de s'entendre avant le 17 septembre pour jouer cette rencontre sinon match perdu aux 2 équipes. Vous avez la possibilité d'inverser.

MOINS DE 17 ANS

Vous trouverez en annexe les poules du 1^{er} délayage du week-end du 22-23 septembre 2018

Durée des rencontres :

Poule de 3 : 2 x 12 minutes – 5 minutes de pause – exclusion 1 minute

Poule de 4 : 1 x 20 minutes – exclusion 1 minute

Les équipes n'accédant pas au délayage régional à l'issue du barrage de 15 septembre 2018 sont intégrées dans ce délayage

MOINS DE 15 ANS

Vous trouverez en annexe les poules du 1^{er} délayage du week-end du 29-30 septembre 2018

Durée des rencontres :

Poule de 3 : 2 x 12 minutes – 5 minutes de pause – exclusion 1 minute

Poule de 4 : 1 x 20 minutes – exclusion 1 minute

Les équipes n'accédant pas au délayage régional à l'issue du barrage de 22 septembre 2018 sont intégrées dans ce délayage

Barrage Régional

Lieu : Palais des Sports, Avenue Henri Barbusse à Vitry.

Le samedi 22 septembre 2018 à partir de 14h00.

Clubs concernés : ES VITRY – CA L'HAY LES ROSES HB – ENTENTE PLESSEENNE HB

L'équipe terminant à la 1^{ère} place de ce barrage accède aux délayages Ligue.

Durée des rencontres : 2 x 12 minutes, exclusion 1 minute et un temps mort par équipe.

En cas de disqualification lors d'une rencontre, le joueur concerné pourra jouer la rencontre suivante.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Du fait du désengagement de l'équipe de Joinville et du Stade Français 2, il ne reste plus que 12 équipes. La COC décide de ne faire qu'une seule poule de 12 en match Aller-Retour.

Les clubs recevant lors de la 1^{ère} journée (22-23 septembre) sont inchangés. La COC se charge de ressaisir les conclusions pour cette journée. Merci de saisir ou ressaisir les conclusions pour les autres journées.

Le Championnat est joint en annexe à ce compte rendu.

Rencontre Paris Sport Club 3 / CA Boissy HB du 22-23/09/2018 :

Merci de saisir de toute urgence la conclusion afin de permettre au club de Boissy de s'organiser.

MOINS DE 18 ANS

La COC recherche toujours une salle pour l'organisation de ce barrage le week-end du 22-23 septembre 2018.

Clubs concernés : US CRETEIL HB – CHENNEVIERES HB – US IVRY HB – HBC ARCUEIL

L'équipe terminant à la 1^{ère} place de ce barrage accède aux délayages Ligue.

Durée des rencontres : 1 x 20 minutes, exclusion 1 minute et un temps mort par équipe.

En cas de disqualification lors d'une rencontre, la joueuse concernée pourra jouer la rencontre suivante.

MOINS DE 15 ANS

Barrage Régional

Lieu COSEC Léo Lagrange, 56 Rue Etienne Dolet à Alfortville.

Il aura lieu le dimanche 23 septembre 2018 à partir de 10h00.

Clubs concernés: US ALFORTVILLE HB – ES SUCY – ES VITRY

Les équipes terminant à la 1^{ère} et à la 2^{ème} place de ce barrage accèdent aux délayages Ligue.

Durée des rencontres : 2 x 12 minutes, exclusion 1 minute et un temps mort par équipe.

En cas de disqualification lors d'une rencontre, la joueuse concernée pourra jouer la rencontre suivante.



COMMISSION « JEUNES »

MPL 2/2018

Présente : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN

A TOUS LES CLUBS

Changement :

Dans un souci d'organisation interne, les membres de la Commission jeunes tiendront leur permanence tous les mercredis de 14h30 à 18h 30.

Rappel

La date limite d'inscription pour le 1^{er} délayage est le 19 septembre à 12h la répartition des tournois Moins de 13ans et moins de 11ans sera faite le 19 septembre.

- Les fiches d'évaluations à nous adresser pour le 19 septembre (1 fiche par équipe).

Tournois Mini Hand

25 Novembre (matinée)	La Caudacienne
2 décembre	Maisons Alfort
2 décembre	Créteil
10 Février	Fontenay-sous-Bois
17 Février	Valenton
31 Mars	Ormesson
14 Avril	Bonneuil
19 Mai	Sucy

Nous nous permettons de vous rappeler que vous devez nous adresser un Compter rendu après vos tournois.

Pour la Commission
Michèle PETIT-LETURGEZ

La Présidente de la COC 94
Martine CORMERAIS

Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.